

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : 30 mars 2023

Date de l'affichage de la convocation : 30 mars 2023

En exercice : 14

Présent(s) : 10

Absent(s) : 4

Pouvoir(s) : 3

Le six avril deux mil vingt-trois à dix-huit heures quarante-cinq, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués, se sont réunis en la salle Olivier DASSAULT, sous la présidence de Régis VANDEWALLE, Maire.

Présents : PETIT Emeline, CHANTRELLE Fabienne, LEPILLET Sonia, DORTU Nadine, SCHNEIDER Christian, REZONJA Philippe, JOSSELIN Valéry, BREGEARD Michel, RICHARD Thierry,

Absents excusés : CANO Clélia, MATHYS Mickaël, WINDERICKX Jean-Luc

Absents : FLAMAND Isabelle

Secrétaire de séance : PETIT Emeline

Pouvoirs : MATHYS Mickaël donne pouvoir à VANDEWALLE Régis

CANO Clélia donne pouvoir à REZONJA Philippe

WINDERICKX Jean-Luc donne pouvoir à SCHNEIDER Christian

Date de publication en ligne :

➤ **OBJET : Affectation des résultats de clôture du CA 2022 de la commune**

Après avoir adopté le compte administratif 2022, dont les résultats, conformes au compte de gestion 2022, se présentent comme suit :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés		474 919.47 €	- €	86 852.60 €	- €	561 772.07 €
Opérations de l'exercice	328 957.72 €	379 748.05 €	83 274.73 €	33 760.77 €	412 232.45 €	413 508.82 €
Totaux	328 957.72 €	854 667.52 €	83 274.73 €	120 613.37 €	412 232.45 €	975 280.89 €
Résultat de clôture (=CA)		525 709.80 €		37 338.64 €		563 048.44 €

Excédent de financement

Restes à réaliser

2° Considérant l'excédent de fonctionnement, décide d'affecter la somme de

37 338.64 €	au compte 001 investissement recettes BP
0 €	- €
0.00	au compte 1068 Investissement BP
525 709.80 €	au compte 002 Exc. de fonctionnement reporté BP

Le Conseil municipal **décide** :

- de ne faire aucune affectation au compte 1068 « excédent de fonctionnement capitalisé »
- d'affecter la somme de **525 709.80 €** correspondant à l'excédent de fonctionnement au compte 002.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre tous les membres présents.

Le Maire,
Régis VANDEWALLE

